



# FERMETURE DE LA VOIE VERTE DU VIADUC

Suite à des chutes de pierres, la mairie de Creissels a pris un arrêté interdisant le passage sur la voie verte.

*Publié le 09 juillet 2026*

Cycliste, coureur et randonneur, suite à des chutes de pierres, la voie verte du viaduc est fermée temporairement au niveau de la voie communale du Bal de Peyre.

C'est à dire au niveau de la zone de l'Europe (mobalpa, biocoop, ...) jusqu'au pont Garlenc (pont bleu).

Une déviation est mise en place par la route de Peyre (RD41 A) ou via

Cet itinéraire sera fermé jusqu'au 16 décembre 2026. Merci de votre compréhension.

[Consultez l'arrêté](#)